



Bus fumant

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 22 janvier 2007

Je passe tous les jours à hauteur d'une gare routière de la RATP, au coeur de ma commune. Les nombreux autobus de notre vénérable Régie marquent un temps d'attente plus ou moins long avant de repartir dans l'autre sens. Excellente occasion pour la plupart des chauffeurs de s'étendre à leur poste de conduite, ou dans le couloir du véhicule, en grillant une cigarette... Dans le bureau attenant de la RATP, il y a des agents de contrôle assermentés. Je doute qu'ils acceptent de verbaliser leurs collègues. Quant à la police municipale qui est juste en face, inutile de rêver...

Comment venir à bout, une bonne fois pour toutes, d'une situation aussi ubuesque ?

Réponse :

- Déposez en nombre des plaintes auprès du chef de ligne et gardez-en toujours des traces écrites.
- Si cela ne suffit pas, contactez-nous à nouveau pour déclencher une procédure plus lourde